

DE : Monsieur Pierre Fitzgibbon  
Ministre de l'Économie et de l'Innovation

Le 29 septembre 2021

---

TITRE : Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2021-2024

---

## PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC

---

### 1- Contexte

Forte de plus de 100 ans d'histoire, l'industrie de l'aluminium génère des retombées économiques importantes pour tout le Québec, particulièrement en région. La filière soutient près de 30 000 emplois bien rémunérés au sein de près de 1 500 entreprises. Les producteurs d'aluminium primaire font partie des acteurs majeurs du tissu industriel québécois depuis des décennies. L'aluminium figure en tête de liste des principaux produits d'exportation du Québec (7,1 G\$ en 2020), aux côtés des produits aéronautiques (11,85 G\$ en 2020), contribuant favorablement à notre balance commerciale. Un grand nombre de PME dynamiques et de partenaires complètent le portrait de cette chaîne de valeur de calibre mondial, qu'ils soient équipementiers et fournisseurs spécialisés ou transformateurs d'aluminium.

La Stratégie québécoise de développement de l'aluminium (SQDA) a été lancée en 2015 afin d'appuyer la croissance de toute la chaîne de valeur de l'aluminium au Québec, et le dernier cadre budgétaire de la SQDA a pris fin le 31 mars 2021. De plus, la situation dans le secteur de l'aluminium a considérablement changé depuis 2015. Des tensions commerciales engendrées par une hausse du protectionnisme américain ont causé des turbulences importantes pour l'industrie québécoise de l'aluminium depuis 2018. Aussi, la pandémie a causé une baisse vertigineuse de la demande nord-américaine et du prix de l'aluminium au début de l'année 2020. En deuxième moitié de 2020 et dans les premiers mois de 2021, l'industrie a vécu une forte reprise de la demande nord-américaine, notamment dans le secteur automobile, et une remontée spectaculaire du prix de l'aluminium. Le contexte de marché pour l'aluminium primaire est nettement meilleur à mi-chemin en 2021 qu'il était avant la pandémie de la COVID-19. Enfin, l'intérêt du marché pour l'aluminium à faible empreinte carbone a connu une hausse marquée depuis 2020.

Le secteur de l'aluminium fait en effet partie des secteurs d'activité québécois que le gouvernement entend mieux positionner et pour lesquels il y a des possibilités importantes de développement à l'échelle mondiale. L'aluminium a été identifié comme l'un des secteurs stratégiques de l'économie québécoise dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2021*. Des crédits de 35 M\$ sur deux ans (2022-2023 et 2023-2024) y ont été annoncés afin de renouveler la SQDA. À ce montant s'ajoutent des crédits de 40 M\$<sup>1</sup> annoncés pour le secteur de l'aluminium en 2021-2022 dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2020.

---

<sup>1</sup> Provenant des crédits de 166 M\$ annoncés pour déployer des mesures adaptées à certains secteurs stratégiques, dont l'aluminium.

## **2- Raison d'être de l'intervention**

Afin de maintenir sa compétitivité et d'assurer sa pérennité, l'industrie de l'aluminium au Québec doit poursuivre ses efforts d'automatisation, adopter des technologies numériques et de production avancées, et progressivement passer à un mode de production 4.0. Avec la SQDA, le gouvernement du Québec stimulera les investissements visant à moderniser les actifs de production et de transformation d'aluminium du Québec tout en favorisant le développement des fournisseurs de technologies d'ici.

Le succès de l'industrie de l'aluminium au Québec se mesure à sa capacité d'innover et d'exploiter ses atouts, notamment son aluminium à faible empreinte carbone. Avec la SQDA, des efforts majeurs seront consentis en recherche et développement ainsi que pour saisir des occasions d'affaires au sein de créneaux porteurs.

Les marchés publics constituent un levier puissant pour stimuler l'utilisation de l'aluminium et l'achat vert. La SQDA prévoit des actions concertées pour mieux outiller les PME du secteur et favoriser l'aluminium dans les infrastructures publiques du Québec.

Il s'agit d'une stratégie renouvelée pour renforcer la compétitivité de l'industrie québécoise de l'aluminium, améliorer l'appui offert aux acteurs qui contribuent à son développement, favoriser le maintien de la bonne performance environnementale du secteur et stimuler l'investissement dans tous les maillons de la chaîne de valeur.

## **3- Objectifs poursuivis**

La SQDA vise à atteindre des objectifs ambitieux, soit de :

- Générer des investissements de plus de 1 G\$ sur trois ans dans la modernisation et la croissance des actifs québécois de production d'aluminium primaire;
- Générer des investissements de plus de 400 M\$ sur trois ans en transformation de l'aluminium;
- Doubler les exportations effectuées par les équipementiers québécois d'ici 2025 et favoriser un rapprochement de ceux-ci avec les producteurs d'aluminium du Québec;
- Mettre en valeur l'aluminium d'ici dans les infrastructures publiques du Québec.

La SQDA donnera lieu à des investissements d'environ 1,9 G\$ à l'horizon 2024. Ainsi, en considérant les investissements privés des producteurs d'aluminium primaire, des investissements totalisant plus de 2,5 G\$ sont attendus dans le secteur québécois de l'aluminium au cours des trois prochaines années.

#### **4- Proposition**

La nouvelle SQDA donne suite aux mesures budgétaires annoncées par le gouvernement du Québec et découle d'une consultation de l'industrie réalisée par le MEI à l'automne 2020.

La SQDA comprend trois axes d'intervention, soit :

- Stimuler l'investissement en mode partenariat et accélérer le virage 4.0;
- Miser sur l'innovation et l'aluminium vert du Québec;
- Utiliser l'aluminium d'ici et renforcer la filière.

Les actions de la SQDA s'effectueront à travers sept mesures visant à :

1. Moderniser les entreprises du secteur grâce aux technologies québécoises;
2. Appuyer l'exportation, défendre et promouvoir nos intérêts commerciaux;
3. Favoriser la croissance et l'investissement dans une perspective de partenariat;
4. Accélérer la recherche industrielle;
5. Miser sur les créneaux d'avenir et l'avantage carbone de l'aluminium québécois;
6. Outiller la filière et la main-d'œuvre de demain;
7. Mettre en valeur l'aluminium québécois dans les infrastructures publiques.

Avec cette Stratégie renouvelée, le gouvernement du Québec souhaite :

- maximiser la contribution du secteur de l'aluminium à la relance économique;
- favoriser les initiatives de création de richesse et accroître la productivité des entreprises;
- créer un environnement d'affaires propice au développement économique pour tous les acteurs de l'industrie;
- appuyer l'innovation et la réalisation de projets structurants nécessaires au maintien de la position concurrentielle du Québec.

La SQDA prévoit un cadre financier de 75 M\$, dont plus de 50 M\$ pour la recherche et l'innovation afin de stimuler l'investissement au Québec, à travers tous les maillons de la chaîne de valeur de l'aluminium, soit les producteurs d'aluminium primaire, les transformateurs d'aluminium ainsi que les équipementiers et fournisseurs spécialisés. La SQDA misera sur les créneaux d'avenir dont le recyclage et les alliages spécialisés, renforcera la compétitivité des entreprises du secteur et préparera l'industrie de l'aluminium de demain.

## **5- Autre option**

Il a aussi été envisagé de simplement renouveler le cadre financier de l'ancienne Stratégie québécoise de développement de l'aluminium sans apporter de mise à jour aux mesures d'appui au secteur

Toutefois, l'industrie de l'aluminium a vécu des changements importants depuis le lancement de la dernière SQDA en 2015. Le développement d'une technologie de rupture dans l'industrie, d'importantes perturbations en lien avec le protectionnisme américain, un contexte de marché et un prix mondial de l'aluminium qui ont beaucoup évolués et un intérêt marqué pour le recyclage et pour l'aluminium à faible à faible empreinte carbone pour en mentionner quelques-uns. Ces changements et les nouvelles préoccupations de l'industrie ont notamment fait l'objet de discussions lors de la démarche consultative réalisée par le MEI à l'automne 2020.

Ainsi, cette solution n'a pas été retenue car il y avait lieu de renouveler la SQDA pour mettre à jour les mesures de soutien gouvernemental à cette industrie névralgique pour l'économie du Québec.

## **6- Évaluation intégrée des incidences**

Globalement, la solution proposée a des incidences sur plusieurs dimensions du développement socioéconomique du Québec.

### **Dimension économique**

- Aide les entreprises à tirer profit des perspectives prometteuses du secteur l'aluminium et à renforcer leur performance et leur compétitivité.
- Favorise le maintien de la compétitivité et la pérennité de l'industrie de l'aluminium, un secteur majeur du tissu industriel québécois.
- Permet un appui financier important pour stimuler des investissements majeurs en modernisation et en croissance dans tous les maillons de la chaîne de valeur.
- Permet de tirer avantage au maximum des occasions d'affaires sur les marchés internationaux et de propulser les PME sur les marchés d'exportation.
- Prévoit des efforts majeurs en recherche et développement pour générer les innovations de demain et saisir des occasions d'affaires au sein de créneaux porteurs.

### **Dimension sociale et citoyenne**

- Aide à consolider et créer des emplois bien rémunérés, notamment en région.
- Aide à sécuriser les revenus des ménages.
- Vise une meilleure adéquation entre les compétences de la main-d'œuvre et les besoins actuels et à venir des entreprises du secteur.

### **Dimension territoriale et environnementale**

- Favorise le maintien et l'amélioration de la vitalité des régions du Québec en

soutenant les PME et les grandes entreprises du secteur de l'aluminium, celles-ci étant souvent des employeurs importants dans leur localité.

- Fait la promotion de l'aluminium vert du Québec, dont l'empreinte carbone est la plus faible au monde.
- Vise à augmenter la capacité de recyclage d'aluminium du Québec dans une perspective d'économie circulaire.
- Contribue à une amélioration du bilan environnemental de l'industrie de l'aluminium en favorisant l'adoption de nouvelles technologies et des gains énergétiques.

### **Dimension gouvernance**

- Donne suite aux réflexions et aux propositions des parties prenantes de l'industrie recueillies lors de cette démarche consultative réalisée par le MEI à l'automne 2020.

## **7- Consultation entre les ministères et avec d'autres parties prenantes**

La SQDA est le fruit des réflexions et des propositions recueillies lors d'une démarche consultative réalisée par le MEI à l'automne 2020 auprès de plus de 60 représentants de l'industrie en provenance de multinationales, de PME, de municipalités, de syndicats, d'organismes de l'industrie et d'acteurs en innovation. De plus, près de 20 parties prenantes ont déposé des mémoires au MEI dans le cadre de ces consultations.

La consultation a entre autres permis :

- De discuter des enjeux de l'industrie et des nouveaux défis auxquels celle-ci fait face;
- D'établir une vision d'avenir commune pour l'industrie de l'aluminium au Québec;
- D'identifier les endroits où l'on doit agir pour favoriser la croissance de l'ensemble de la chaîne de valeur et lui permettre de tirer pleinement profit des occasions qui s'offrent à elle au Québec comme à l'international.

Par ailleurs, en plus du MEI, les ministères et organismes suivants ont contribué à l'élaboration de la SQDA :

- Ministère des Relations internationales et de la Francophonie;
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Ministère des Transports;
- Société d'habitation du Québec;
- Société québécoise des infrastructures;
- Investissement Québec (IQ).

## **8- Mise en œuvre, suivi et évaluation**

La SQDA se déploiera sur un horizon de trois ans, soit sur la période 2021-2022 à 2023-2024. La mise en œuvre de la SQDA sera coordonnée par le MEI en collaboration avec les ministères et organismes partenaires et fera l'objet d'un suivi en continu et d'une

reddition de comptes annuelle, notamment pour en ce qui concerne les aspects budgétaires et l'atteinte des objectifs. Des ajustements au déploiement de la SQDA pourront être apportés, lorsque jugés nécessaires.

## 9- Implications financières

La SQDA est dotée d'une enveloppe de 75 M\$ sur trois ans, soit des crédits de 40 M\$<sup>2</sup> annoncés pour le secteur de l'aluminium en 2021-2022 dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2020 et 35 M\$ sur deux ans (17,5 M\$ en 2022-2023 et 17,5 M\$ en 2023-2024) dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2021*.

Sur la même période, les entreprises du secteur pourront également bénéficier d'interventions financières évaluées à plus de 250 M\$, financés à même les crédits du Fonds du développement économique.

Par ailleurs, IQ prévoit investir 150 M\$ de 2021-2022 à 2023-2024 en provenance de ses fonds propres pour des projets d'investissement d'entreprises du secteur de l'aluminium, bonifiant ainsi l'effort financier de la SQDA.

	SQDA (M\$)			Total (M\$)
	2021- 2022	2022- 2023	2023- 2024	2021-2024
Crédits dans <i>Le point sur la situation économique et financière</i> de l'automne 2020	40,0	-	-	40,0
Crédits du <i>Plan budgétaire du Québec – Mars 2021</i>	-	17,5	17,5	35,0
<b>TOTAL – NOUVEAUX CRÉDITS</b>	<b>40,0</b>	<b>17,5</b>	<b>17,5</b>	<b>75,0</b>
Crédits existants du Fonds du développement économique pour appuyer des projets d'investissement dans le secteur de l'aluminium	<b>13,0</b>	<b>30,0</b>	<b>30,0</b>	<b>73,0</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>53,0</b>	<b>47,5</b>	<b>47,5</b>	<b>148,0</b>

La mise en œuvre de la SQDA ne nécessitera aucun ajout d'effectif.

<sup>2</sup> Provenant des crédits de 166 M\$ annoncés pour déployer des mesures adaptées à certains secteurs stratégiques, dont l'aluminium

## **10- Analyse comparative**

Lors du lancement de la SQDA en 2015, il a été déterminé que le Québec était le premier État à mettre en place une stratégie complète visant la croissance et le rayonnement de tous les maillons de la chaîne de valeur de l'aluminium. Une veille réalisée par le MEI permet de conclure que le Québec demeure le seul endroit au monde avec une stratégie complète consacrée au développement de son industrie de l'aluminium.

Date : 5 octobre 2021

Ministre de l'Économie et de l'Innovation

PIERRE FITZGIBBON